

CABINET D' ORTHODONTIE
Docteur Claire THELLIEZ - LEGUY
Chirurgien-dentiste
Spécialiste Qualifiée en Orthopédie Dento-Faciale

C.E.C.S.M.O
C.E.S d'Orthopédie Dento-Faciale
C.E.S de Biologie Buccale
Maîtrise en Sciences Biologiques et Médicales

1 Allée Ambroise Croizat
51 350 Cormontreuil

Tél : 03-26-79-06-06

CARNET DE BORD

DU

TRAITEMENT ORTHODONTIQUE

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous demandons quelques minutes de votre temps à consacrer à la lecture de ce petit guide, qui nous l'espérons, vous permettra d'aborder sereinement votre traitement orthodontique.

Pour votre confort le cabinet met à votre disposition :

- un parking
- un coin hygiène (avec brosses à dents, dentifrice, et bains de bouche)
- des salles de soins spacieuses afin que les parents puissent assister aux séances thérapeutiques avec leurs enfants et dialoguer avec le praticien.

Pour votre sécurité, le cabinet est équipé d'une chaîne de stérilisation rigoureuse, les instruments stériles sous sachet sont déballés devant vous.

Comment sont organisés les rendez-vous ?

. **Tout d'abord une première visite prise de contact avec le praticien** permet de dresser un bilan, d'établir si un traitement orthodontique est nécessaire, si le moment est bien choisi pour débiter le traitement.

Puis on réalise un dossier très complet permettant d'établir le diagnostic et le plan de traitement, il comprend :

- la prise de photographies
- la prise de radiographies (panoramique dentaire et téléradiographie du crâne)
- la réalisation de moulages éventuellement
- l'examen clinique approfondi du patient
- l'analyse céphalométrique

. **Le diagnostic :**

Lors d'une seconde séance le plan de traitement vous est expliqué en images sur ordinateur par une assistante qui répond à toutes vos questions.

- **La pose d'appareil multi-attaches**

Elle s'effectue selon le cas soit en un rendez-vous d'environ 45 minutes, soit en 2 rendez-vous de 25 minutes **durant les heures scolaires.**

- **La pose d'appareil simple (QH, plan de morsure...)**

Elle s'effectue en 15 minutes lors d'une séance classique aux horaires de votre convenance.

Ensuite toutes les 10 à 12 semaines selon le cas, les appareils sont activés.

Durée de la séance : environ 10 minutes

En cas de casse de l'appareil, le patient peut être revu en urgence mais si le planning est trop chargé **les urgences sont traitées durant les heures scolaires.**

Dans tous les cas, il est impératif de nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous au plus vite.

Quelles précautions prendre avec ton appareil ?

Ton appareil est fragile, dès qu'un bracket ou verrou est décollé il n'agit plus de façon satisfaisante et tu perds du temps dans ton traitement.

C'est pourquoi nous te demandons d'éviter tous les aliments durs ou collants.

Le brossage est rendu difficile par la présence de ton appareil, il faudra donc être vigilant(e) et te brosser les dents après chaque repas.

Nous te donnerons lors de la pose de ton appareil une trousse garnie de tout le matériel nécessaire pour un nettoyage efficace, que vous pourrez ensuite renouveler en grande surface, pharmacie ou parapharmacie.

Dans certains cas le docteur te demandera de porter un appareil de nuit ou des élastiques. L'efficacité du traitement sera alors entre tes mains.

Si ta coopération est bonne le traitement avancera vite. Dans le cas contraire aucun progrès ne sera visible !

Coopérer c'est comprendre :

Il est important que ton traitement soit bien vécu. Nous faisons tout pour :

- rendre ton appareil discret ou amusant selon ton choix
- diminuer au maximum la durée du traitement
- éviter la douleur (pose de séparateurs, protections en silicone...)

Nous formons avec toi une équipe, n'hésite pas à poser tes questions, à parler de ce qui te tracasse dans le traitement nous essayerons toujours d'y apporter une réponse et une solution.

Pour t'expliquer l'effet de chaque appareil nous disposons d'images de synthèse animées qui te permettront de comprendre pourquoi et comment nous agissons sur ton sourire.

Tes efforts seront récompensés tout au long du traitement (stylos, autocollants, gadgets...)

Mais n'oublie pas que ta plus belle récompense sera ton sourire avec de belles dents dont tu seras fier(e).

En cas d'urgence, nous téléphoner IMPERATIVEMENT, afin d'adapter le prochain rendez-vous, même déjà programmé.

Les dents peuvent être mobiles durant le traitement, ceci est normal.

SI LE CABINET D'ORTHODONTIE EST FERME :

- **contacter votre chirurgien-dentiste**
- ou**
- **le chirurgien-dentiste de garde (composez le 15 les dimanches et jours fériés)**

Puis reprenez contact avec nous dès que possible. Certains rendez-vous seront assurés par le **Docteur Chloé BOYER**, spécialiste qualifiée en orthopédie dento-faciale, assistante à la faculté de Reims et formée par le Dr THELLIEZ-LEGUY

A combien s'élèvent les honoraires ?

Le montage d'un dossier comprenant :

- la réalisation de moulages ou d'empreintes numériques
- la prise de radiographies
- l'analyse céphalométrique
- l'établissement du plan de traitement et du diagnostic

Avant de débiter le traitement actif nous vous remettrons une demande d'entente préalable à adresser à la sécurité sociale avant l'âge de 16 ans, ainsi qu'un devis correspondant à ou aux appareils proposés en plan de traitement.

Les honoraires pour le traitement orthodontique sont fixés forfaitairement par période de 6 mois. Ils comprennent tous les appareils nécessaires ainsi que toutes les visites.

Le règlement s'effectue en début de semestre mais le chèque ne sera débité qu'en fin de semestre quand nous vous remettrons votre feuille d'honoraires ou passerons votre carte vitale.

Sauf dans le cas de traitement par gouttières INVISALIGN le règlement vous est demandé et sera encaissé en début de semestre.

CECI EST UNE FAVEUR CONSENTIE PAR LE CABINET AFIN DE VOUS EVITER TOUTE AVANCE DE FRAIS

Le règlement :

La caisse d'assurance maladie rembourse les soins **en fin de semestre**. Afin que vous n'ayez pas à avancer le règlement des actes, **le cabinet vous demande en garantie un chèque correspondant au montant des honoraires au début du semestre, mais vous fait la faveur de ne l'encaisser qu'après votre remboursement.**

En fin de semestre nous pourrons pratiquer au règlement et aux formalités administratives pour que vous bénéficiiez de vos remboursements.

Le règlement se fera soit lors du rendez-vous de votre enfant, ou bien si le semestre se termine entre deux rendez-vous, **vous recevrez à votre domicile un courrier vous indiquant l'échéance de dépôt de votre chèque, ainsi que la nouvelle demande d'entente préalable, et vous pourrez ainsi venir au cabinet afin de passer votre carte vitale, et nous refaire un chèque pour le semestre suivant.**

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CABINET

Lundi : 9h00 – 19h00
Mardi : 9h00 – 18h30
Mercredi : 9h00 - 19h00
Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 - 18h30
Vendredi : 14h00 - 19h00
Samedi : 9h00 - 13h00 (un samedi sur deux)

Ces horaires peuvent être amenés à être modifiés lors des vacances scolaires ou autres, n'hésitez pas à consulter le répondeur téléphonique du cabinet pour connaître les heures d'ouvertures de celui-ci.



APPAREIL MULTI-ATTACHES

CLASSIQUES



METAL (AVEC OU SANS COULEUR)

AUTOLIGATURANTS



AUTOLIGATURANT METAL



TRANSPARENT



AUTOLIGATURANT TRANSPARENT



INVISIBLE



AUTOLIGATURANT INVISIBLE

INVISALIGN



GOUTTIERE INVISALIGN



LA CONTENTION



FIL DE CONTENTION



GOUTTIERE

APPAREILLAGES FIXES



QUAD-HELIX



PLAN DE MORSURE RETRO-INCISIF (RTA)

APPAREILLAGES AMOVIBLES



POSITION TRAINER (T4K)



EDUCATEUR FONCTIONNEL (EF2 EF3...)



PROPULSEUR UNIVERSEL LIGHT (PUL)



ENVELOPPE LINGUALE NOCTURNE (ELN)